

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 24 Philosophie et déontologie du travail social			
Code	SOAS3B24AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Bernadette COLLET (bernadette.collet@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Ludovic AGNEESSSENS (ludovic.agneesssens@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (joaquim.hernandez-dispaul@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (joaquim.hernandez-dispaul@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement entend fournir à l'étudiant des balises lui permettant de réfléchir et d'élargir ses interventions afin d'explorer et de construire une diversité de réponses et d'attitudes professionnelles.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.4 Développer la créativité.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Développer un questionnement et une réflexion éthique et déontologique dans les pratiques de travail social
- II. Argumenter un positionnement déontologique en utilisant les références légales
- III. Diversifier ses grilles de lecture afin d'étoffer sa manière de penser et de concevoir sa pratique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS3B24ASA	Déontologie et éthique	12 h / 1 C
SOAS3B24ASB	Philosophie et pratiques réflexives	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS3B24ASA	Déontologie et éthique	10
SOAS3B24ASB	Philosophie et pratiques réflexives	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions

- 1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période

d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).

3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Déontologie et éthique			
Code	7_SOAS3B24ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à développer les capacités de questionnement et de réflexion éthique dans les pratiques sociales.

Les étudiants seront amenés à différencier les questions déontologiques des questions éthiques et à pouvoir construire autour de leur pratique un équilibre entre leur éthique personnelle, l'éthique professionnelle et sociale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. préciser et argumenter un positionnement éthique professionnel
- II. d'expliquer et justifier sa pratique professionnelle à l'aide d'une grille d'éthique relationnelle
- III. de questionner leur expérience et leurs valeurs en vue de prendre des décisions responsables

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Première partie : Qu'est-ce que l'éthique ?

Deuxième partie : Liberté et responsabilité : définition et réflexion

Troisième partie : Les valeurs en travail en social

Quatrième partie : Mise en pratique : des situations de travail sont analysées à partir d'une grille

Démarches d'apprentissage

- Exposé magistral et échanges
- Lectures de texte suivies de discussion
- Exercice d'analyse éthique

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercice d'analyse éthique en commun.

Ouvrages de référence

- BOUQUET B., Ethique et travail social, Dunod, 2003
- COLLECTIF, Ethique et travail social, L'observatoire, N°27/2000
- RICOEUR P., Soi-même comme un autre, Seuil, 1990
- THIEL M.J & THEVENOT X., Pratiquer l'analyse éthique, Cerf, 1999
- LEGAULT G., Professionnalisme et délibération éthique, Presses Université Québec, 1999

Supports

Textes disponibles en version papier et sur Claroline.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail de groupe réalisé à partir de leur expérience de terrain.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 50 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie et pratiques réflexives			
Code	7_SOAS3B24ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage entend fournir à l'étudiant les balises lui permettant de réfléchir à sa capacité créative et d'élargir ses interventions afin d'explorer une diversité de réponses et d'attitudes professionnelles, et ensuite de construire des outils pour sa pratique professionnelle.

La pratique réflexive aborde la question de l'éthique dans la créativité, de la connaissance de soi.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable:

- I. d'énumérer et de décrire une vingtaine de techniques créatives,
- II. d'utiliser ces techniques en les appliquant à des expériences rencontrées en stage ou lors de projet de section ou avec des partenaires extérieurs.
- III. de concevoir un outil concret pour son organisation de travail.
- IV. d'identifier, de décrire, d'analyser puis évaluer son parcours créatif au moyen d'une grille d'évolution fournie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Définitions de la créativité
- Créativité et travail social
- Contextes de création
- Méthodes de créativité
- Grands inventeurs
- Créativité et éthique
- Découverte de soi comme source créative

Démarches d'apprentissage

La démarche est interactive et participative par des articulations incessantes entre les éléments théoriques (définitions, méthodes), les applications (exercices) et l'état réflexif de l'étudiant (préjugés, craintes, espoir).

La participation au cours est obligatoire vu les exercices pratiques réalisés en classe visant l'auto-observation de soi dans le processus. Elle sera évaluée dans le travail écrit final (examen).

L'approche est déductive par rapport à des mises en situation.

L'approche est inductive par rapport aux apports théoriques.

Chaque classe est amenée à travailler un thème, ce qui amène à un travail de groupe ponctuel pour qu'ensuite, individuellement, chacun crée son « objet créatif social » évalué via un travail écrit (examen).

Dispositifs d'aide à la réussite

- Temps d'échanges (15 minutes) aux 3 derniers cours sur l'évolution du travail (réexplication des consignes, écoute des difficultés).
- Le dernier cours est consacré aux questions-réponses du travail écrit (examen), à la présentation de l'état d'avancement pour un feed-back de l'enseignant.
- Temps de questions-réponses après chaque nouvel apprentissage.
- Evaluation "monitoring" tout au long des modules.
- Temps d'évaluation "mi-parcours" en milieu de module.

Ouvrages de référence

- 50 fiches de créativité, Botton Marcel, Paris, Edition d'Organisation, 1980
- Collectif, culture-insertion-citoyenneté-Funoc, 2000
- La valeur des idées, DeBrabandere, Dunod, 2007

Supports

- Sites internet
- Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un dossier créatif (max 8 pages) à remettre à la date des remises des travaux prévue par le département (décembre). La présence est obligatoire. Une absence est sanctionnée par le retrait de 3 points/cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 50 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.lln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 25 Politiques économiques et sociales			
Code	SOAS3B25AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Patrick FELTESSE (patrick.feltesse@helha.be) Thierry DOCK (thierry.dock@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Frédéric BERNARD (frederic.bernard@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Frédéric BERNARD (frederic.bernard@helha.be) Laurence BROOTCORNE (laurence.brootcorne@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'intéresse à l'incidence des contextes socio-économiques, politiques et historiques sur les politiques sociales. Ce faisant, elle propose des clés de lectures utiles à l'analyse des politiques économiques et sociales qui déterminent le cadre d'action du travail social.

Elle motive l'étudiant à se tenir au courant des politiques économiques et sociales.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DÉVELOPPER ET GÉRER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS**

- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Connaître et expliquer le contexte politique dans lequel s'inscrit le travail social.
- II. Identifier et analyser sous l'angle politique les enjeux d'une problématique.
- III. Démontrer et relier les interactions entre économique, sociale et politique.
- IV. Décrire et critiquer les politiques économiques et sociales.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS3B25ASA Politiques économiques et sociales

24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS3B25ASA Politiques économiques et sociales

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politiques économiques et sociales			
Code	7_SOAS3B25ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité pédagogique s'articule autour du postulat que le travail social est intimement lié aux politiques sociales.

Elle met en lumière l'ambivalence du concept « politique » et le lien entre « politique-économique et social ». A partir de là, il s'agit de comprendre les mécanismes d'évolution qui interagissent entre « le politique » et l'action sociale et de se questionner sur le rôle politique à tenir en tant qu'assistant social. Dès lors, il s'agit de connaître et comprendre le contexte politique dans lequel un assistant social est plongé afin d'analyser, toujours sous l'angle politique, les enjeux de son action et sa marge de manœuvre. Il s'agit également de mettre l'accent sur la place à donner aux bénéficiaires. La mise en politique des besoins et des problématiques sociales ainsi que la prise de parole des exclus sont au cœur de cette activité pédagogique.

L'approche conceptuelle nous pousse à analyser les éléments constitutifs à la question sociale contemporaine. Celle-ci renvoie aux réponses à apporter aux situations sociales problématiques, aux inégalités. Comment éviter ou limiter la fracture sociale ? Comment créer ou recréer le lien social, source de cohésion sociale ?

Pour l'étudiant, il s'agit de pouvoir exploiter des clés de lecture proposées dans les cours magistraux. Cela passe par l'identification des différents acteurs en présence, des orientations et des politiques à différents niveaux (mondial, européen, national, local), et des modèles d'analyse des actions propices au changement social.

Outre cette approche théorique, nous proposons de mettre en action ces théories via un projet « grandeur nature » réalisé en partenariat avec un collectif associatif. Le projet « Monsieur » a été initié en Bloc 2 dans le cadre du cours de sociologie politique. Il se poursuit en bloc 3 durant cette année académique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra être capable de:

- I. Relater et analyser une réalité sociale en lien avec la pratique du travail social
- II. Repérer les acteurs socio-politiques
- III. Comprendre et analyser les enjeux sociopolitiques
- IV. Comprendre et décoder le système politique à travers ses mécanismes de mise en politique, de décision et ses jeux de pouvoir

V. Relater un projet réalisé par une ou des associations et qui fait écho aux thèmes vus au cours

VI. Faire des liens entre les données empiriques (aspects pratiques- vécus, observations de terrain etc.) et les théories vues au cours et donc conceptualiser (ancrage dans le « théorique » cours magistraux - lectures, etc) cette réalité sociale.

VII. Apporter un regard personnel, critique et argumenté en tant que futur assistant social

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'activité d'apprentissage s'articule autour de trois axes:

1. La politique au regard du social

Lien entre politique et social et place du travail social – Approche du concept « politique » au regard des jeux de pouvoir et de la mise en politique des problématiques sociales

2. Le changement social et le pouvoir des acteurs dans celui-ci

Analyse à travers les théories des mouvements sociaux, pouvoir d'agir et citoyenneté – Approche multiniveaux des acteurs politiques (Etat fédéral, UE, acteurs locaux) – Analyse à travers les théories institutionnelles

3. La marge de manœuvre des travailleurs sociaux et des exclus : quel mandat politique pour le TS, quel partenariat AS/bénéficiaires?

Ils font l'objet d'une approche conceptuelle dispensée lors des cours magistraux et d'une approche empirique réalisée dans le cadre de séances de travaux pratiques.

Démarches d'apprentissage

Le cours sera dispensé de manière magistrale (16h) et il y aura 4 temps de travaux pratiques (8h) qui rassembleront étudiants – bénéficiaires et associations partenaires. Ils seront soumis à une cotation intégrée dans la cotation d'examen.

Dispositifs d'aide à la réussite

La participation aux séances de travaux pratiques offre aux étudiants la possibilité de recueillir et d'exploiter des données empiriques en vue de mieux comprendre et intégrer les données théoriques vues au cours. Elle offre aux étudiants du temps disponible au recueil et traitement des données en vue de réaliser le travail d'examen et ce, avec la possibilité d'exploiter l'aide du professeur.

Ouvrages de référence

Une bibliographie complète et détaillée est communiquée aux étudiants.

Supports

- Portefeuille de lectures
- Powerpoint
- Notes de cours
- Claroline.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Travail écrit : 100 % des points - idem pour la 2ème session

Une note écrite sera distribuée aux étudiants et précisera les consignes et critères d'évaluation du travail.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 100 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.lln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 26 Sociologie et acteurs sociaux			
Code	SOAS3B26AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à la connaissance, par l'étudiant, des principales notions relatives aux organisations et aux processus de décision organisationnels ou politiques. L'étude des rapports de force entre les acteurs a pour objectif d'affiner les capacités d'analyse des interactions en termes de pouvoir, et in fine, de donner aux travailleurs sociaux des moyens d'action.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et expliquer les processus de décision et le rôle des acteurs concernés
- II. Distinguer les logiques des acteurs concernés
- III. Comprendre la place que tiennent les travailleurs sociaux dans les processus de décision

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS3B26ASA Sociologie et acteurs sociaux 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS3B26ASA Sociologie et acteurs sociaux 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie et acteurs sociaux			
Code	7_SOAS3B26ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La première partie du cours présente une vision macro du monde dans ses relations Nord-Sud et les grands noms de la sociologie des organisations du travail dans leur perspective historique. Cette présentation met en exergue les évolutions de cette science dans sa recherche d'efficacité et de gestion du personnel. Parallèlement, nous retrouverons leurs liens avec l'actualité et ses possibilités actuelles d'analyse du terrain de l'entreprise de manière globale.

La deuxième s'attardera sur les spécificités du milieu de l'associatif et entre autres au niveau de l'analyse institutionnelle et la méthode de Crozier.

La troisième abordera la consommation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

Au niveau de la connaissance:

- expliciter les théories, de les contextualiser ainsi que leurs auteurs, de reconnaître leurs implications actuelles, de définir les concepts centraux

Au niveau de la compréhension:

- d'employer ces concepts pratiquement pour identifier les modèles organisationnels (bureaucratie, modèle usine, hybride, milieu du travail social, privé/public)

Au niveau de l'application:

- positionner les acteurs dans les modèles organisationnels
- analyser des situations de conflits et de proposer des pistes pour la gestion de ceux-ci dus à l'organisation du travail
- rendre compte des rapports de pouvoir selon la théorie de Crozier
- élaborer un organigramme et un sociogramme
- évaluer une situation organisationnelle de travail
- proposer des solutions, exprimer son idée personnelle argumentée en utilisant adéquatement ces concepts et entrer en débat avec les autres

Au niveau de l'analyse:

- comprendre les complémentarités des différents secteurs de travail, leurs coordinations (ou leurs manques)

Au niveau de la synthèse:

- utiliser ces nouveaux savoirs pour appréhender l'actualité et comprendre dans quels enjeux le travail social se situe. Entre contrôle, soutien et gestion.
- Affiner son positionnement professionnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction : Qu'est-ce que la sociologie des organisations ? (définitions). Quelles sont les conditions d'émergence de cette science? (contexte historique et géographique). Quelles sont les composantes d'une organisation ? (ses caractéristiques). Quels sont les impacts sur la santé et la sécurité sociale, l'aspect juridique.
- Les grands classiques et leurs rapports avec l'actualité :

Weber et l'organisation bureaucratique// La communauté française,

Taylor et l'organisation scientifique du travail//Carglass,

Mayo et l'effet Hawthorne// Renaud Sainseaulieu. -

Michel Crozier, analyse stratégique et systémique des conflits. Ses applications dans le monde de l'entreprise mais aussi dans le milieu social. Introduction à la construction d'un sociogramme.

- Pour une sociologie de l'action sociale : analyse de l'organisation en travail social d'après les spécificités du milieu associatif pour une analyse plus fine à partir des notions de projets de société et de valeurs.

Démarches d'apprentissage

Exposé oral entrecoupé de lectures de textes illustratifs, d'une vidéo ainsi que d'autres supports pédagogiques. Des exercices seront aussi réalisés, des temps de débats prévus. Un syllabus présenté en classe est fourni aux étudiants et constitue le squelette du cours à annoter. De même, un dossier de lecture et une biographie sont proposés.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'objectif du cours est présenté en première séance ce qui oriente les étudiants dans la démarche d'apprentissage. Un examen des années précédentes est travaillé ensemble en dernière séance pour mieux comprendre les modalités d'évaluation. Ainsi, l'étudiant appréhende la formulation des questions et comprend les attentes en termes de réponses fermées et d'analyse.

Ouvrages de référence

Extraits de la bibliographie du cours :

- Foudriat Michel, La sociologie des organisations, Pearson's education, 2008, 2ème Edition.

Supports

- Un syllabus est proposé. Celui-ci doit être annoté tout au long des séances de cours oral.
- Des extraits vidéo et article de presse selon l'actualité sont aussi proposés en guise d'illustration et entre autres, "La mise à mort du Travail", Prix de Londres, 2009, FR3; "On n'est pas des pigeons", Le scanning en grande surface : pour ou contre ; Présentation des produits : l'influence sur nos achats; 2+1 gratuit : vraiment une bonne affaire ?; RTBF,

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit démontrant la compréhension des différents concepts appris et l'acquisition de certains réflexes d'analyse des organisations.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 100 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 27D QUESTIONS SPECIALES DE TRAVAIL SOCIAL			
Code	SOAS3B27AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	150 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Nicole DE KEYSER (nicole.de.keyser@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be) Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be) Yannick MEULEWAETER (yannick.meulewaeter@helha.be) Catherine MEURISSE (catherine.meurisse@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Eric ALBERTUCCIO (eric.albertuccio@helha.be) Amélie MEURICE (amelie.meurice@helha.be) Christian LEONARD (christian.leonard@helha.be) Hervé AVALOSSE (herve.avalosse@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be) Xavier DE CLEYRE (xavier.de.cleyre@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) Eric HUSSON (eric.husson@helha.be) François SANT'ANGELO (francois.santangelo@helha.be) David PRAILE (david.praile@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u>		

	Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Christelle FELON (christelle.felon@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be) Pascal TAVIER (pascal.tavier@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Olivier SANTERRE (olivier.santerre@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Christelle FELON (christelle.felon@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be) Pascal TAVIER (pascal.tavier@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be)
Coefficient de pondération	100
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B27ASLA	Analyse des organisations et intervention sociale	14 h / 1 C
SOAS3B27ASLB	Projets collectifs - voyages d'études	24 h / 1 C
SOAS3B27ASLE	Questions spéciales de droit	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLF	Questions spéciales d'éthique	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLG	Questions spéciales de philosophie politique	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLH	Politiques culturelles	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLI	Politique d'immigration et d'accueil des populations étrangères	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLK	Politique des personnes handicapées	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLL	Politique de santé	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLO	Travail social et assuétudes	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLP	Travail social et familles	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLQ	Travail social et vieillissement	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLR	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLS	Méthodologie de l'action sociale et collective	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLT	Récits de vie	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLU	Travail social de réseau	28 h / 2 C
SOAS3B27ASLV	Méthodologie de travail social avec les groupes	28 h / 2 C
+ HELHa Mons - Campus		
SOAS3B27ASMA	Anthropologie	24 h / 2 C
SOAS3B27ASMB	Gestion du social	24 h / 2 C
SOAS3B27ASMC	Sociologie de la famille	24 h / 2 C
SOAS3B27ASMD	Activités de soutien volet A	30 h / 0 C
SOAS3B27ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	24 h / 2 C

SOAS3B27ASMF	Travail social et Toxicomanie	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMH	Politique du logement	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMI	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMJ	Mineurs en difficulté	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMK	Différentes approches du travail social contemporain	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASML	Vieillesse et société	24 h / 2 C	
+ HELHa Montignies-sur-Sambre			
SOAS3B27ASJA	Droit européen	18 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS3B27ASJB	Méthodologie spéciale	12 h / 0.5 C	(opt.)
SOAS3B27ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJD	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJE	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJG	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJK	Aide à la jeunesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJL	Vieillesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJN	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJO	Approfondissement en droit	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJS	Questions spéciales de psychologie	15 h / 1 C	(opt.)
SOAS3B27ASJT	Insertion professionnelle de l'assistant social	15 h / 1 C	(opt.)
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)			
SOAS3B27ASDA	Droit européen	18 h / 1.5 C	
SOAS3B27ASDB	Methodologie spéciale	12 h / 0.5 C	
SOAS3B27ASDC	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDD	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDE	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDG	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDK	Aide à la jeunesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDL	Vieillesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDN	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDO	Approfondissement en droit	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDS	Questions spéciales de psychologie	15 h / 1 C	(opt.)
SOAS3B27ASDT	Insertion professionnelle de l'assistant social	15 h / 1 C	(opt.)

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 100 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B27ASLA	Analyse des organisations et intervention sociale	10
SOAS3B27ASLB	Projets collectifs - voyages d'études	10
SOAS3B27ASLE	Questions spéciales de droit	20
SOAS3B27ASLF	Questions spéciales d'éthique	20
SOAS3B27ASLG	Questions spéciales de philosophie politique	20
SOAS3B27ASLH	Politiques culturelles	20
SOAS3B27ASLI	Politique d'immigration et d'accueil des populations étrangères	20
SOAS3B27ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	20
SOAS3B27ASLK	Politique des personnes handicapées	20
SOAS3B27ASLL	Politique de santé	20
SOAS3B27ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	20
SOAS3B27ASLO	Travail social et assuétudes	20

SOAS3B27ASLP	Travail social et familles	20	
SOAS3B27ASLQ	Travail social et vieillissement	20	
SOAS3B27ASLR	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	20	
SOAS3B27ASLS	Méthodologie de l'action sociale et collective	20	
SOAS3B27ASLT	Récits de vie	20	
SOAS3B27ASLU	Travail social de réseau	20	
SOAS3B27ASLV	Méthodologie de travail social avec les groupes	20	
+ HELHa Mons - Campus			
SOAS3B27ASMA	Anthropologie	20	
SOAS3B27ASMB	Gestion du social	20	
SOAS3B27ASMC	Sociologie de la famille	20	
SOAS3B27ASMD	Activités de soutien volet A	-	
SOAS3B27ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	20	
SOAS3B27ASMF	Travail social et Toxicomanie	20	
SOAS3B27ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	20	
SOAS3B27ASMH	Politique du logement	20	
SOAS3B27ASMI	Psychocriminologie : déviations, auteurs et victimes	20	
SOAS3B27ASMJ	Mineurs en difficulté	20	
SOAS3B27ASMK	Différentes approches du travail social contemporain	20	
SOAS3B27ASML	Vieillesse et société	20	
+ HELHa Montignies-sur-Sambre			
SOAS3B27ASJA	Droit européen	15	(opt.)
SOAS3B27ASJB	Méthodologie spéciale	10	(opt.)
SOAS3B27ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJD	Santé psychologique et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJE	Méthodologie de la visite à domicile	20	(opt.)
SOAS3B27ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJG	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJK	Aide à la jeunesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJL	Vieillesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJN	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
SOAS3B27ASJO	Approfondissement en droit	20	(opt.)
SOAS3B27ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)
SOAS3B27ASJS	Questions spéciales de psychologie	10	(opt.)
SOAS3B27ASJT	Insertion professionnelle de l'assistant social	10	(opt.)
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)			
SOAS3B27ASDA	Droit européen	15	
SOAS3B27ASDB	Methodologie spéciale	10	
SOAS3B27ASDC	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDD	Santé psychologique et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDE	Méthodologie de la visite à domicile	20	(opt.)
SOAS3B27ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDG	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDK	Aide à la jeunesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDL	Vieillesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDN	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
SOAS3B27ASDO	Approfondissement en droit	20	(opt.)
SOAS3B27ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)
SOAS3B27ASDS	Questions spéciales de psychologie	10	(opt.)
SOAS3B27ASDT	Insertion professionnelle de l'assistant social	10	(opt.)

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 10/60 du Bloc 3.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anthropologie			
Code	7_SOAS3B27ASMA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Sensibiliser à un type de démarche et à une méthode spécifique dans les sciences humaines.

Mettre en évidence ses apports, ses limites et ses enjeux (épistémologiques, éthiques et politiques) et son intérêt pour les assistants sociaux.

Susciter de nouveaux questionnements à partir du regard anthropologique sur le rapport à nous-mêmes et aux autres.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. Expliquer les grands courants anthropologiques et les questionner
- II. Préciser les enjeux de cette discipline et les mettre en rapport avec le travail social
- III. Questionner un thème spécifique – le don- au regard de notre société et de leur expérience et positionnement professionnels
- IV. Expliquer, argumenter et évaluer des études anthropologiques réalisées dans notre société

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction : Une leçon d'anthropologie selon Michel Serres

Première partie : La rencontre des autres : une confrontation difficile

Deuxième partie : L'approche des grands courants anthropologiques

Troisième partie : Etude d'une thématique spécifique : le don

Quatrième partie : Le positionnement de l'anthropologue

Cinquième partie : L'anthropologie « chez soi »

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Analyse de textes
- Projections de documents audio-visuels suivies de discussions
- Mise en débat de situations apportées par les étudiants
- Intervention d'invités extérieurs

Dispositifs d'aide à la réussite

- Temps de questions-réponses à la demande des étudiants.
- Notes de synthèse
- Exemple de questions des années antérieures

Ouvrages de référence

- LAPLANTINE F., L'anthropologie, Petite Bibliothèque Payot, 1995
- GODELIER M., Au fondement des sociétés, Albin Michel, 2007
- TODOROV T., Nous et les autres, Seuil, 1989
- AGIER M., Anthropologues en danger. L'engagement sur le terrain, Jean-Michel Place, 1997
- MORELLI A., Contact des cultures, Syllabus, PUB 2009/2010
- BOUILLON F., Girola C., Kassa S., Vallet A-C., Paris refuge. Habiter les interstices., Ed. du Croquant, 2011

Supports

- Synthèse de notes de cours en version papier et sur Claroline
- Textes en version papier et disponibles sur Claroline

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en 1ère session. Une question à préparer est donnée lors du cours. Les autres questions portent sur le cours.
Travail écrit en septembre (Les modalités seront données avec les consignes de 2e session).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Trv	100

Exe = Examen écrit, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion du social			
Code	7_SOAS3B27ASMB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Daniel SINNESAE (daniel.sinnesael@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à montrer que le secteur non-marchand doit professionnaliser sa gestion. Les outils de gestion (marketing, gestion des ressources humaines et gestion financière) ne sont pas l'apanage du seul secteur commercial. Gérer, c'est rechercher un équilibre permanent entre les différentes composantes d'une institution, d'un service, d'un projet (humaines, matérielles, financière, activités/services, les publics).

Le cours sensibilisera les étudiants à la gestion financière et au marketing social.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

- I. comprendre le vocabulaire et la logique du compte d'exploitation, du bilan et du budget.
- II. lire et comprendre et questionner les principaux documents comptables.
- III. de résoudre quelques exercices élémentaires de comptabilité.
- IV. de définir et d'illustrer une démarche de communication sociale à partir de ses diverses expériences de stage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie 1 - GESTION FINANCIERE

Chapitre 1- Eléments de comptabilité

- Les différentes étapes de la comptabilité
- Principes de base de la comptabilité
- L'ASBL et la comptabilité
- La collecte des informations
- La méthode comptable

Chapitre 2- Le Bilan

- Définition
- Logique
- Les différentes rubriques
- Exercices

- Eléments d'analyse financière

Chapitre 3- Le Compte d'exploitation

- Définition
- Logique
- Exemples

Chapitre 4- Le Budget

- Définition
- Elaboration

Partie 2 – LE MARKETING SOCIAL

Chapitre 1 – Le marketing commercial

- Evolutions du concept
- Le marketing mix

Chapitre 2 – Du marketing commercial au marketing social

- Evolutions du concept
- Principales différences
- Le marketing mix

Chapitre 3 Les principales étapes d'un processus de communication

Démarches d'apprentissage

- Interventions extérieures
- Approche par situation-problème
- Cours magistral

Dispositifs d'aide à la réussite

Corrections des examens des années antérieures

Ouvrages de référence

- L. ALBERT, Traits d'union. La communication associative en pratique, Ed. IES, 1995.
- C. CALIFICE, La communication dans le secteur non-marchand, Coll. 2000, Ed. Labor, 1989.
- D. CHASTE – E. MIKOLAJCZAK, La comptabilité et le budget de l'ASBL, CED SAMSOM, 1991.
- J. DI SCIULLO, Marketing et communication des associations, Juris service, 1990.
- B. DOBIECKI, Intelligence et pratique du social. La méthode marketing au service des associations, Ed. des 2 continents, 1995.
- La gestion des ressources humaines en économie sociale. Les cahiers de la Claire Gera Volmar, mai 2005
- A. PILLET, Le marketing social et solidaire. L'Ami, septembre 2006

Compétences visées

Supports

- Portfolio d'articles
- Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit constitué d'exercices et de questions ouvertes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie de la famille			
Code	7_SOAS3B27ASMC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à identifier et illustrer les modèles familiaux et de couples existants aujourd'hui. Il analyse et explique leur mode de fonctionnement, leurs potentialités ainsi que leurs difficultés spécifiques. Il donne ainsi des repères précis à l'étudiant afin de l'aider à se situer et à construire sa propre démarche d'intervention professionnelle face à une famille ou un couple.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Définir la famille en général et ses fonctions.
- II. Identifier les modèles familiaux existants actuellement dans la société.
- III. Utiliser ces modèles pour analyser les situations familiales rencontrées et construire ainsi une démarche d'intervention adaptée.
- IV. Définir l'entité couple et la typologie des couples.
- V. Identifier la communication au sein d'un couple. Préciser les théories sur le choix du partenaire.
- VI. Utiliser ces éléments pour planifier son intervention professionnelle face à un couple.
- VII. Considérer la question spéciale de la violence conjugale.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

LES FAMILLES

1. La famille en général: les différentes fonctions d'une famille et les quelques typologies des familles.
2. Les différents modèles existants de famille:

- les familles marginales;
- les familles monoparentales;
- les familles recomposées;
- les familles avec placement d'enfants;
- les familles homoparentales.

3. Un outil de travail avec les familles : le génogramme

LE COUPLE

1. Essai de définition du couple
2. Le choix du partenaire (différentes théories)
3. Les modes d'échanges au sein d'un couple.
4. Question spéciale: la violence conjugale

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral.
- Approche inductive et déductive.
- Intervention de personnes extérieures.
- Jeux de rôles.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Séances questions réponses sur l'examen oral.
- Chercher un article scientifique au choix en lien avec un des thèmes abordés au cours et le présenter lors de l'examen oral en y associant des éléments vus au cours.

Ouvrages de référence

- AUSLOOS G., La compétence des familles, Erès Relation, 1996.
- BAWIN-LEGROS B., Familles, mariage, divorce. Une sociologie des comportements familiaux contemporains, Ed. Pierre Mardaga, Liège Bruxelles, 1988.
- CASTELLAN Y., Psychologie de la famille, Ed. Privat, 1993.
- CASTELLAN Y., La famille, du groupe à la cellule, Paris, Dunod, 1980.
- CAGLAR Huguette, Les familles monoparentales. Matricentriques et patricentriques, hétéro et homosexuelles. Edition L'Harmattan. Collection Psychologique, 2010
- DELENS-RAVIER Isabelle Le placement d'enfants et les familles Edition Jeunesse et Droit 2000
- DAMON Julien, Les familles recomposées, PUF Que sais-je N°3937 2002
- DECHAUX Jean-Hugues, Sociologie de la Famille, Editions La découverte, Collection Repères N° 497, 2010
- Etc....

Supports

- Livres à consulter
- Notes de cours
- Présentation PWP

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral sur l'ensemble de la matière et défense orale d'un article (actuel) en lien avec une partie du cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités de soutien volet A			
Code	7_SOAS3B27ASMD	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	-		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Un accompagnement pédagogique global est proposé aux étudiants et s'organise autour de rencontres collectives et individuelles

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif est d'accompagner l'étudiant dans la construction de son projet d'intégration professionnelle.

A l'issue de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- Identifier ses motivations personnelles et professionnelles au regard de son parcours de formation
- Repérer et sélectionner des institutions susceptibles de répondre à ses attentes et aux objectifs du stage AIP-Bloc 3
- Effectuer des démarches et de négocier son stage
- Communiquer
- Se questionner et se remettre en question en vue de trouver des solutions

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cercles d'études

Séance d'informations et accompagnement dans les différents processus pédagogiques

- Présence obligatoire de tous les étudiants du BLOC3
- 4 cercles d'études :
 - CE recherche de stage en mars 2017 (pour les étudiants de 2ième) : préparation au stage du Bloc 3 – enclenchement du processus de recherche
 - CE de rentrée en septembre 2016
 - CE en fin de premier semestre en novembre 2016 : préparation à l'entrée en stage et infos TFE – méthodologie et organisation
 - CE d'évaluation en juin 2017

Rencontres individuelles dans le cadre du processus de recherche de stage

- Temps d'informations et d'accompagnement individuel
- Présence obligatoire + à la demande
- Rencontres complétées par des échanges téléphoniques et email

Rencontres individuelles en cas de difficultés particulières (aide à la réussite)

- En fonction des besoins et des demandes
- Dans le cas de difficultés en AIP, rencontres pouvant être réalisées avec les partenaires (superviseurs et/ ou chefs de stage)

Participation à la vie de l'école

- Réalisation d'activités extra-scolaires
- Organisation et contribution de partenariats avec les autres blocs

Démarches d'apprentissage

Rencontres collectives et individuelles organisées ou en réponse à une demande spécifique

Dispositifs d'aide à la réussite

accompagnement individualisé

Ouvrages de référence

Néant

Supports

dossier pédagogique du BLOC 3

4. Modalités d'évaluation

Principe

activités non évaluées

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut -0.11

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique et intervention sociale dans le champ du handicap			
Code	7_SOAS3B27ASME	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours s'inscrit dans une unité d'enseignement qui envisage différentes méthodes d'intervention sociale en faveur de différentes catégories de bénéficiaires. Dans le cadre du cours 'Politique et intervention sociale dans le champ du handicap, il s'agit de tenir compte des spécificités du public visé pour questionner les politiques sociales et l'action sociale qui en découle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

- I. Nommer les dispositifs de politique sociale d'intégration socio-professionnelle des personnes handicapées
- II. Identifier les conséquences sociales d'un handicap dans le cheminement personnel et professionnel des personnes handicapées et de leur famille.
- III. Evaluer les méthodes d'intervention en travail social en regard de la réduction d'autonomie inhérente au handicap.
- IV. Analyser l'action sociale en faveur des personnes handicapées en lien avec la promotion des droits fondamentaux de tout être humain et de la convention de l'ONU relative aux personnes handicapées.
- V. Proposer des actions et des projets susceptibles de soutenir l'inclusion des personnes handicapées dans tous les aspects de la vie en société et dans l'exercice de la citoyenneté.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Evolution historique de la prise en charge des personnes en situation de handicap
2. La politique sociale du secteur
3. Les textes juridiques de protection
4. L'accompagnement psychosocial des Personnes handicapées et des familles

Démarches d'apprentissage

Cours magistral et discussion en petits groupes sur base de documentaires ou d'analyse de textes.

Une journée de rencontre avec des professionnels sera organisée.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Bibliographie non exhaustive :

- Boyer, A. : Guide philosophique pour penser le travail éducatif et médico-social, 3 tomes, Erès
- Eliez, S. : J'élève un enfant pas comme les autres, retard mental autisme et polyhandicap, Odile Jacob, février 2015.
- La Gazette santé-social.fr : Handicap et sexualité : la déontologie face au besoin d'aimer, dossier du 13 février 2015.
- Mercier, M. : L'identité handicapée, presses universitaires de namur, 2004.
- Zribi, G. et CHAPPELLIER, J.L. : Penser le handicap mental, E.N.S.P., Rennes, 2005
- Zribi, G. et SARFATY, J. : Construction de soi et handicap mental, E.N.S.P., 2002

Supports

- Power point
- Documentaires
- Textes

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social et Toxicomanie			
Code	7_SOAS3B27ASMF	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eric HUSSON (eric.husson@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à mobiliser différentes notions pour permettre à l'étudiant de mieux appréhender le champ des toxicomanies dans sa complexité. Le cours ambitionne un regard sociologique, clinique, politique et critique de la question des assuétudes. Le cours doit participer à la construction d'un positionnement professionnel, permettre de mobiliser des compétences et des ressources pour l'action, favoriser l'émancipation par la promotion des droits individuels et collectifs des usagers de drogues.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement l'étudiant doit être capable de :

- I. Repérer les éléments clés de l'histoire et de la géopolitique des drogues.
- II. Identifier les orientations des politiques drogues sur le plan Fédéral et en Fédération Wallonie Bruxelles.
- III. Catégoriser les produits illégaux et les modalités d'usage.
- IV. Catégoriser les profils psycho-sociaux des usagers.
- V. Décrire les modèles de prise en charge et les paradigmes mobilisés.
- VI. Critiquer et argumenter sur des propositions éthiques en lien avec les assuétudes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cours 1 : Histoire sociale et économique des drogues.
Cours 2 : Acteurs des politiques drogues en Belgique.
Cours 3 : Sociologie des usagers de drogues.
Cours 4 : Offre de soin, paradigmes, méthodologies de travail.
Cours 5 : Panel d'intervenants (ambulatoire)
Cours 6 : Panel d'intervenants. (résidentiel)
Cours 7 : Panel d'intervenants. (thématique légalisation)
Cours 8 : Innovations sociales et société dans le champ des assuétudes.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Enseignement assisté par ordinateur
- Intervention de personnes de l'extérieur
- Travail de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

- ESCOHOTADO A., (1995), « Histoire élémentaire des drogues », Paris, Editions du Léopard.
- MAC COY A-W., (1999), « La politique de l'héroïne », Milan, Editions du Léopard.
- LABROUSSE A., (2005), « Afghanistan, opium de guerre, opium de paix », Paris, Mille et une nuits.
- JACQUES J-P., FIGIEL C., (2006), « Drogues et substitution », Bruxelles, De Boeck.
- OEUVRAY K., (2009), « Rester dépendant des institutions médicosociales », Paris, L'Harmattan.
- BERGERON H., (2009), « Sociologie de la drogue », Paris, Collection Repères, La Découverte.
- COPPEL A., DOUBRE O., (2012), « Drogues : sortir de l'impasse. Expérimenter des alternatives à la prohibition », Paris, Editions La Découverte.
- MEDECIN DU MONDE., (2014), « Livre Vert sur l'accès aux soins en Belgique », Bruxelles, Kluwer.

Supports

- Présentation Powerpoint
- Partage d'articles .pdf en ligne
- Bibliographie spécialisée disponible
- Sites Internet

4. Modalités d'évaluation

Principe

Il sera demandé aux étudiants de remettre un travail de groupe d'environ 20 pages sur un sujet qu'ils auront collectivement choisi, en lien avec les thématiques abordées dans le cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère			
Code	7_SOAS3B27ASMG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	François SANT'ANGELO (francois.santangelo@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours se concentre sur les droits fondamentaux des personnes étrangères, mais aussi de groupes minoritaires, ceci en vue de leur respect ou préservation ou en vue de l'égalité de droits ou de traitement. Ces droits sont soit issus des constitutions des Etats, soit de textes internationaux ratifiés par les Etats et incorporés dans leur législation nationale ou qui s'appliquent directement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Expliquer simplement les mécanismes du droit qui s'applique aux étrangers et aux groupes minoritaires, de son raisonnement interne et en permettant ainsi une certaine maîtrise de celui-ci par les biais suivants:
- décrire de manière approfondie des concepts et mécanismes-clés développés par les législations abordées en vue de permettre aux étudiants d'en faire eux-mêmes usage dans leur pratique professionnelle,
- exploiter les outils et les mettre en pratique à travers l'analyse d'une situation pratique soumise,
- poser un premier diagnostic et de prodiguer de premiers conseils et pistes de solution.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- I. Le statut de séjour de la personne étrangère et celui de sa famille,
- II. Les arcanes administratifs (postes consulaires, Office des Etrangers, CGRA, commune, recours),
- III. A. Aperçu de la jurisprudence, y compris celle de la Cour Constitutionnelle, en relation avec le droit des étrangers. B. Aperçu de la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme (Strasbourg),
- IV. Règles régissant l'accès à l'emploi salarié et indépendant à certaines catégories d'étrangers,
- V. Initiation au droit international privé,
- VI. Code de la nationalité belge,
- VII. Législation antiracisme et antidiscriminations.
- VIII. Focus sur certains domaines : les Roms et gens du Voyage, le retour volontaire, les signes convictionnels et la centralité dans la jurisprudence des tribunaux.

Démarches d'apprentissage

- Etre le plus accessible dans l'expression des concepts juridiques et du langage utilisés, quitte à reprendre les explications si nécessaire. L'intégration du concept est plus importante que la quantité de données assimilées. Acquérir les outils pour aller retrouver ces données, intégrer la notion de la hiérarchie des normes, importance donnée

- à la jurisprudence des cours et tribunaux.
- Mettre constamment ces législations en concordance avec leur mise en application, avec l'actualité. Leur donner le goût de s'informer et de mettre les nouvelles en relation avec le cours.
- Instaurer un dialogue permanent ou susciter des débats avec les étudiants, privilégier les interactions, aiguïser l'esprit critique.
- Faire systématiquement usage d'exemples réels ou reconstitués issus de ma pratique ou de celle des étudiants acquise lors des stages.
- Le cas échéant, faire appel à des intervenants extérieurs.
- Jeux de rôles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Ne pas encombrer l'étudiant. Privilégier en prenant le temps nécessaire la compréhension des mécanismes juridiques mis en œuvre pour analyser une situation et dégager les différentes solutions possibles plutôt que l'accumulation des connaissances, qu'ils pourront trouver par eux-mêmes grâce aux outils transmis par ailleurs.

Ouvrages de référence

Il s'agit essentiellement d'ouvrages juridiques, de codes et de recueils de textes de lois ou de jurisprudence. NB : notamment en droit des étrangers, les textes réglementaires ne cessent pas d'évoluer, de se modifier, par voie d'arrêtés royaux ou de circulaires.

Supports

Copie des textes de loi, brochures diverses, notes de cours, présentations powerpoint, films, vidéos, sites web : celui de l'Office des Etrangers, celui de la Cour européenne des Droits de l'Homme, celui du Centre interfédéral des Migrations (MYRIA) ou celui du Centre interfédéral à l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations (UNIA).

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral portant sur la matière vue au cours. L'étudiant a la possibilité de préparer une question d'examen en dehors de celui-ci portant sur un chapitre du cours qu'il devra mettre en relation avec une ou plusieurs matières du cours. Des consignes bien précises sont données par le professeur pendant le cours.

Il s'agit d'évaluer le degré d'aisance et de maîtrise de la matière du cours du point de vue des concepts et de la mise en pratique. Une participation très active au cours est souhaitée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique du logement			
Code	7_SOAS3B27ASMH	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	David PRAILE (david.praile@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'apprentissage de politique et droit au logement propose, à partir de la porte d'entrée spécifique de l'habitat, d'effectuer un large tour d'horizon de la problématique en identifiant les questions sociales et les enjeux de travail social qui y sont liés.

En s'appuyant sur des pratiques et des exemples concrets, elle permet d'analyser de manière critique les politiques et réglementations en matière d'habitat et de replacer l'intervention sociale au regard des droits humains fondamentaux.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Replacer les questions d'habitat dans le contexte social, politique et réglementaire.
- II. Développer une vision d'ensemble claire et structurée de l'ensemble des enjeux qui y sont liés.
- III. Acquérir une bonne maîtrise de quelques réglementations fondamentales, notamment en ce qui concerne le contrat de bail qui régit l'essentiel des relations entre locataires et propriétaires.
- IV. Etablir des liens logiques entre les différents dispositifs et la marge de manœuvre dont dispose le travailleur social en situation.
- V. En s'appuyant sur ces éléments, l'étudiant sera en capacité de proposer des démarches structurées, nuancées et critiques en réponse à des questions concrètes liées à ces enjeux.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Etat des lieux et enjeux de la crise du logement
- Eléments essentiels de la relation propriétaire/locataire : le contrat ; la garantie locative ; l'état des lieux et les réparations ; le loyer...
- La lutte contre l'insalubrité ; la lutte contre l'inoccupation d'immeubles
- Les expulsions : judiciaires, administratives, illégales
- Du Logement à l'habitat
- Logement : un Droit de l'Homme
- Principaux acteurs, compétences, types de solutions d'habitat
- Accompagnement social en matière de logement : un nouveau métier
- Logement et énergie : un enjeu d'avenir
- Pratique populaire d'habitat : les habitants face à la crise

Démarches d'apprentissage

- Acquérir les fondements de la réglementation en matière d'habitat, en particulier celle liée au bail de manière à permettre un premier avis pertinent en situation réelle de travail social.
- Reconstruire, à partir de problèmes concrets, une vue d'ensemble de la problématique, des acteurs et dispositifs les plus importants.
- Compléter et développer l'apprentissage de la matière d'un éclairage d'expériences de prise en charge et animation collective d'un temps d'échanges public interactif avec des intervenants sociaux du secteur.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

- Service Public Fédéral Justice, La loi sur les loyers, 14ème édition 2013
- SPF Intégration sociale, Guide pour les Sans-abri, édition 2014
- Service Public de Wallonie, Mémento du Logement, Kluwer, 2015
- BERNARD Nicolas, J'habite donc je suis, Pour un nouveau rapport au logement, Labor, Quartier Libre, 2005 (épuisé)
- LES DESOBEISSANTS, Désobéir pour le Logement, 61 p. Paris, Le passager clandestin, 2010
- SERVICE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, LA PRECARITE ET L'EXCLUSION SOCIALE, Lutte contre la Pauvreté. Rapports binnuels (téléchargeables)
- SPW, Les Echos du Logement (Périodique gratuit)

Supports

- Notes de cours
- Présentations projetées
- Le cas échéant, situations concrètes détaillées à analyser
- Documents illustratifs (exemple de contrat de bail, d'enquête de salubrité, de jugement, de signification...)
- Documentaire/matériel vidéo
- Articles de presse généraliste ou spécialisée

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes			
Code	7_SOAS3B27ASMI	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Se nourrissant de connaissances issues de la psychologie criminologique, au départ d'une réflexion sur le sens commun de la « punition éducative » et de la fonction de la Loi dans le groupe social, le cours examine les concepts de norme sociale, de transgression, de déviance et de délinquance, ainsi que des termes connexes (dangerosité, risque, récidive). Il présente également des repères théoriques issus du champ de l'agressologie et de la victimologie permettant à l'étudiant de développer :

- une représentation argumentée du développement des fonctionnements déviants, de la pluralité des facteurs explicatifs de la délinquance, ainsi que des réponses sociales et pénales apportées à la délinquance,
- et une représentation argumentée du fonctionnement, du développement et des vulnérabilités des victimes de faits criminels ainsi que des réponses sociales et judiciaires apportées à la problématique des victimes.

Dans le souci d'apporter des repères spécifiques utiles pour construire son intervention sociale auprès des justiciables, le cours analyse la problématique des justiciables en articulant le questionnement sur des situations « particulières » et les enjeux globaux de la société dans les champs étudiés. Les questions de la désistance et de la réparation y sont aussi soulevées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- I. définir et différencier les concepts de déviances, normes, dangerosité, risque et récidive ainsi que les concepts de victimisation primaire et secondaire;
- II. décrire et identifier les conséquences des déviances du point de vue des victimes de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques) ;
- III. expliquer et illustrer les typologies et principaux modèles explicatifs du phénomène délinquant dans les perspectives psychosociologique, criminologique, développementale et clinique ;
- IV. identifier et analyser les mécanismes du fonctionnement délinquant de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques) ;
- V. formuler des hypothèses explicatives multifactorielles du fonctionnement délinquant, de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques);
- VI. définir et différencier le modèle de la justice réparatrice de celui de la justice rétributive ;
- VII. démontrer avec ses propres mots en quoi des expériences de terrain (par exemple, la médiation « auteur(s)-victime(s) ») relèvent de la justice réparatrice, favorisent la désistance et participent à la reconstruction du lien social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction de concepts cadres

Place de la Loi dans le groupe social.

Mise en perspective des concepts de déviance et de normes.

Déviances et délinquances, notions de dangerosité et de récidive.

- Notions introductives de victimologie

La victimologie. Le développement de la politique belge en faveur des victimes. La place de la victime dans la procédure pénale (rappel).

Victimisation primaire: l'évènement et les conséquences de la victimisation.

Victimisation secondaire : une conséquence spécifique de la victimisation primaire.

Prise en charge de la victimisation. Discussion de cas particuliers (vignettes cliniques).

- Approche intégrative de la déviance et de la délinquance

Les grands modèles explicatifs du phénomène criminel et du passage à l'acte. Approche des facteurs de risque de récidive.

Elaboration d'une grille de lecture intégrative et pluricausale de la délinquance dans notre société et discussion de cas particuliers (vignettes cliniques).

- La réaction sociale à la délinquance et la prise en compte des victimes, au sein de la société

Rappel des fonctions de la peine.

Présentation du modèle de la justice réparatrice, en tant qu'approche de la criminalité axée sur la résolution de problème associant l'auteur, la victime et la société.

Approche du concept de désistance.

Démarches d'apprentissage

- Exposés interactifs
- Discussions de cas (vignettes cliniques)
- Analyse de vidéos et de documents
- Interventions de personnes ressources (facultatif)
- Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Le cours met l'accent sur les échanges avec les étudiants et l'exemplification des concepts. Les étudiants sont avisés des objectifs spécifiques du cours afin de mieux se préparer à l'évaluation.

Ouvrages de référence

- Audet, J et Katz, J-F (2006). Précis de victimologie générale. Paris. Dunod.
- Gaillard et col.(2007). Psychologie criminologique. Paris. Editions In Press
- Gassin, R.(1988) Précis de victimologie. Paris. Dalloz.
- Senon, J-L., Lopez, G., Cario, R. (2008). Psychocriminologie. Paris. Dunod
- Born, M. (2005). Psychologie de la délinquance. Bruxelles. De Boeck.
- Josse, E. (2014). Le traumatisme psychique chez l'adulte. Bruxelles. De Boeck.
- Derivais, D. (2010). Les adolescents victimes/délinquants. Bruxelles. De Boeck.
- Born, M. (2011). Pour qu'ils s'en sortent! Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants. Bruxelles. De Boeck.

Supports

- Mise à disposition des diapositives présentées au cours (fichier Powerpoint).
- Exercice (discussion de vignettes cliniques).
- Mise à disposition d'une bibliographie complémentaire, associée aux thèmes étudiés au cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est écrite et comporte plusieurs questions fermées ainsi que des questions ouvertes.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mineurs en difficulté			
Code	7_SOAS3B27ASMJ	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à projeter l'étudiant dans sa future fonction d'assistant social dans le cadre du secteur de l'aide à la jeunesse élargi. Cette immersion virtuelle dans le métier se décline sur trois volets :

- Approche des problématiques psycho-sociales liées aux mineurs en difficulté
- Approche du réseau de services spécialisés et de services de première ligne
- Approche de processus et de méthodes d'intervention pluridisciplinaires adaptés

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- Identifier et analyser certaines problématiques liées aux mineurs, en les recadrant dans leur contexte d'émergence.
- Identifier les acteurs et le réseau liés à l'aide aux mineurs en difficulté, en expliquer les missions, la culture, les positionnements et stratégies.
- Sur base de l'analyse de situations, élaborer, mettre en œuvre et évaluer certains processus d'intervention sociale, liés à la prise en charge de mineurs en difficulté.
- Recourir à certains outils, techniques et méthodes spécifiques à l'aide pluridisciplinaire aux mineurs en difficulté.
- Développer une réflexion critique à propos des problématiques et réponses évoquées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours se développe sur trois axes qui s'entrecroisent :

- Approche et analyse des difficultés et problématiques rencontrées par le public concerné (sur base d'études de cas rencontrés)

De l'ordre du « subir » : négligence et maltraitance parentale, violence intra-familiale, abus sexuels...

De l'ordre de « l'agir » : décrochage scolaire, addictions diverses, conduites à risque, violence, racket, délinquance, détresse psychique, grossesses précoces, suicide...

- Approche approfondie du réseau de services spécialisés privés (SAAE, SAIE...) et publics (IPPJ,...), approche de services généraux de première ligne (SOS Enfants, centre PMS, espaces-rencontres,...).

Distinction comparative entre milieu ouvert et milieu résidentiel.

- Approche méthodologique :

déroulement d'un processus de prise en charge dans le cadre de l'aide spécialisée, avec mise en exergue du rôle de l'assistant social

distinction comparative entre aide contrainte et aide consentie : nuances et approches spécifiques

processus particulier de prise en charge : l'accompagnement socio-éducatif dans le milieu de vie et le suivi de jeunes en autonomie (avec utilisation d'une méthode particulière : la co-intervention)

Démarches d'apprentissage

- Présentation théorique avec approche interactive sur base de la pratique professionnelle du professeur et des premières expériences de stage des étudiants
- Mini- conférences interactives de personnes extérieures, professionnels de terrain : juge de la jeunesse, conseiller de l'aide à la jeunesse, délégué SAJ/SPJ, équipe SOS Enfants, équipe SAIE, équipe SARE...
- Echanges interactifs, avec démarche déductive, sur base de présentations de situations-problèmes illustratives et de génogrammes

Remarque importante : chaque séance de cours est structurée de manière à varier les modes d'activité.

Dispositifs d'aide à la réussite

Lors du dernier cours, travail interactif de synthèse sur une situation-problème.

Ouvrages de référence

- Meynkens-Fourez M, Vanderborcht C et Kinoo Ph, « Eduquer et soigner en équipe/ manuel de pratiques institutionnelles », ED. De Boeck, 2012
- Ausloos G, « La compétence des familles », Ed Erès 1995
- Seron C (collectif), « Miser sur la compétence parentale » Ed Erès 2007
- Barudy J, « La douleur invisible de l'enfant », Ed Erès 2007

Supports

- Notes de cours
- Folders distribués par certains intervenants

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen, à notes ouvertes, confronte l'étudiant à trois situations-problèmes qui doivent être brièvement analysées (avec formulation d'hypothèses ou de diagnostic) et faire l'objet d'un plan d'intervention personnel d'où se dégagent l'utilisation du réseau général et/ou spécialisé ainsi que le rôle spécifique de l'assistant social.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Différentes approches du travail social contemporain			
Code	7_SOAS3B27ASMK	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Comment les futurs assistants sociaux peuvent-ils comprendre les pratiques sociales émergentes? Comment les graines du changement social se sèment-elles, ici et ailleurs? Devenir porteurs de projets pour qui ? Pour quoi ? Pourquoi la dimension collective est-elle importante pour construire une société plus juste, plus égalitaire et plus solidaire ?

Nous chercherons les réponses à toutes ces questions et bien d'autres, au travers d'exemples de pratiques, de lectures d'articles, de vidéo et de visites pour découvrir de nouveaux projets porteurs de changement social. Nous verrons quelques exemples de pratiques émergentes qui se situent d'abord aux niveaux des actions, des organisations et des groupes de citoyens pour l'aspect collectif et ensuite des exemples d'approches méthodologiques en travail social. Nous ferons un détour dans l'histoire de l'action collective pour comprendre le présent.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage a pour objectif d'offrir une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- I. Utiliser les repères apportés pour identifier, comprendre et analyser les pratiques sociales contemporaines. Repérer de quel point de vue le futur assistant social se place pour analyser une problématique sociale en utilisant la grille d'Ardoïno.
- II. Réaliser un travail en groupe sur une pratique émergente, ou sur une approche méthodologique et la partager devant la classe pour construire un savoir collectif.
- III. Connaître l'existence d'approches méthodologiques différentes et de pratiques innovantes en travail social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Plan du cours

1. Introduction : Vous avez-dit différentes approches ? De quels points de vue nous plaçons-nous ? Utilisation de la grille d'Ardoïno.
2. Les pratiques sociales
 - 2.1. Le travailleur social

- 2.1.1. Le contexte actuel du travailleur social
- 2.1.2. Pourquoi rentrer dans un processus de formation continue ?
- 2.1.3. Exemples d'approches méthodologiques différentes
- 2.2. L'action collective
 - 2.2.1. Le contexte socio-politique et l'évolution de l'action collective
 - 2.2.2. Les pratiques émergentes
 - 2.2.3. L'innovation sociale et le changement social
 - 2.2.4. Grille d'analyse selon le développement durable et selon Guy Bajoit
 - 2.2.5. Exercices-présentation des travaux en plénière
- 3. Conclusions

Démarches d'apprentissage

Cours participatif ouvert aux rencontres d'acteurs, aux visites de terrain, à l'analyse de vidéos, et de textes, échanges sur les différentes pratiques, témoignages ... Le travail de groupe est mis à l'honneur.

Le cours combine donc plusieurs démarches d'apprentissage : Cours magistral, Intervention de professionnels de terrain, travail de groupes, visite sur le terrain.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le dispositif d'aide à la réussite se caractérise ici par les différentes démarches d'apprentissage. De plus, la combinaison de différents types d'évaluation (présentation d'un travail de groupe plus une évaluation individuelle écrite) constitue également un dispositif d'aide à la réussite.

Ouvrages de référence

Livres :

- Durant, G. (2004). Abécédaire systémique du travailleur social. Fabert.
- Balta F., Muller J-L. (2004). La systémique avec les mots de tous les jours, EST Editeur.
- Yatchinovsky A. (2004). L'approche systémique. Pour gérer l'incertitude et la complexité, ESF Editeur.
- Watzlawick, P. (1980). Le langage du changement. Eléments de communication thérapeutique. Ed. du seuil.
- de Rosnay, J. (1975). Le Macroscopie. Vers une vision globale. Ed. du seuil.
- Josien, M. (1991). Techniques de communication interpersonnelle : Analyse transactionnelle, Ecole de Palo Alto, PNL. Les Editions d'organisation.
- Lebossé, Yann (2012). Sortir de l'impuissance, invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Tome 1 : fondements et cadres conceptuels. Québec : Ardis.

Revues, rapports :

- Thibaut A. (2010). De la croissance à...? Pistes vers une société respectueuse de l'Homme et de l'environnement, dossier publié par la Fédération inter-Environnement Wallonie
- La revue « Imagine » (disponible à la bibliothèque)
- Porot, V. Mettre en œuvre un agenda 21 dans sa commune, guide des bonnes pratiques, n°1, Juillet 1995, les publications éco-conseil.

En ligne :

- Blesin Laurence, Loute A., Nouvelles vulnérabilités, nouvelles formes d'engagement : critique sociale et intelligence collective, EuroPhilosophie 2010, Bibliothèque de Philosophie Sociale et Politique.
- <http://www.europhilosophie-editions.eu>
- Bajoit Guy, Eduquer à l'action collective, Colloque, mars 2012

Supports

- Présentation PowerPoint
- Notes de cours sur Claroline
- Communication via claroline
- Utilisation de média pour montrer des exemples d'innovation sociale, des interviews...
- Articles de revue
- Visites d'initiative innovante

4. Modalités d'évaluation

Principe

Etant donné les objectifs du cours, le travail de groupe, les visites, les échanges en classe, les recherches personnelles et la construction de savoirs collectifs sont au centre de la dynamique d'apprentissage.

La présence au cours est obligatoire . Toute absence injustifiée sera sanctionnée par le retrait de 3 points par absence sur la note finale. Systématiquement, les présences seront prises lors de chaque cours.

L'examen est un travail : les étudiants auront à collaborer en petits groupes pour faire un travail sur un thème donné et une présentation devant le groupe classe.

En septembre : nouveau travail écrit individuel dont les consignes seront transmises pour la seconde session (100% des points)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Vieillesse et société			
Code	7_SOAS3B27ASML	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le vieillissement démographique est un phénomène de société inégalé qui soulève de nombreuses questions socio-économiques et individuelles. Ces questions s'inscrivent dans un mouvement global qui touche la vie quotidienne, les solidarités familiales, les relations intergénérationnelles, la gestion des ressources sociales, la retraite, le rapport au travail, le marché des seniors, la dépendance et la perte d'autonomie, les lieux de vie, le grand âge, la fin de vie, l'exercice de la citoyenneté, etc.

Cette activité d'apprentissage vise à :

- produire un regard réflexif sur les différentes approches de la vieillesse et du vieillissement ;
- appréhender le vieillissement individuel et collectif avec un regard critique, dépassant les pensées toutes faites issues des représentations personnelles et sociales ;
- sensibiliser à l'avance en âge comme processus naturel de la vie, au vieillissement démographique comme phénomène historique unique, à l'évolution des liens intergénérationnels, aux perspectives de l'entrée en dépendance et de perte d'autonomie ;
- relier théorie et réalité, concepts et terrain, analyse et outils concrets.

Ces objectifs généraux sont poursuivis au travers d'une double approche :

- une approche fondamentale du sens de la vieillesse pour l'être humain et une réflexion de fond sur les effets du vieillissement sur la société ;
- une approche méthodologique basée sur des éléments de législation sociale, des outils de mesure et des grilles techniques, le repérage d'expériences-pilotes et de structures d'aide ciblées sur les besoins émergeant avec l'avance en âge.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- I. définir les principales caractéristiques du sujet âgé et les spécificités du vieillissement ;
- II. développer un regard critique sur le contexte démographique et idéologique de la 'géricroissance' ;
- III. expliquer les théories et modèles gérontologiques fondamentaux ;
- IV. utiliser les outils de la gérontologie sociale (grilles d'observation et d'évaluation) ;
- V. identifier les structures d'aide et d'accompagnement répondant aux besoins des personnes âgées ;
- VI. évaluer les différentes situations de vieillissement individuel, en regard de projets ou expériences-pilotes et prendre distance avec la réalité du terrain ;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Contexte démographique et enjeux du vieillissement de la population.
- Théories gérontologiques, modèles de vieillissement et définition générique de la vieillesse.
- Regard sur les représentations sociales et culturelles de la vieillesse.
- Systèmes familiaux et relations entre les générations.
- La retraite, un cap individuel et une construction socio-économique : fin de carrière, gestion des travailleurs âgés, vieillissement actif, modèles de retraite.
- La dépendance et l'autonomie : avance en âge, fragilité et précarisation.
- Du domicile à la maison de repos : une aide individualisée dans un contexte privatif ou collectif.
- Les limites de l'intervention professionnelle : cas de la maltraitance.
- L'accompagnement en fin de vie.
- Un projet-pilote : Villes Amies des Aînés.

Démarches d'apprentissage

- Travail par sujets thématiques.
- Enseignement interactif qui demande une participation active des étudiants.
- Réalisation et analyse d'un récit de vie d'une personne âgée.
- Activité extérieure : visite d'une institution ou colloque ou théâtre-action ->année 2016-2017 : présentation de Mons, Ville Amie des Aînés, et visite de l'Observatoire de la Santé du Hainaut.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Suivi régulier de l'évolution du travail individuel mené par les étudiants lors des séances de cours.
- Echanges collectifs sur l'expérience du récit de vie.
- Discussion en cours visant la compréhension des textes proposés à la lecture.
- Accompagnement individualisé à la demande, sur des thématiques spécifiques choisies par les étudiants.

Ouvrages de référence

- BERGERET-AMSELEK C. (dir.) (2013). L'avancée en âge, un art de vivre, Toulouse : Erès, L'âge et la vie, Prendre soin des personnes âgées... et des autres
- V. CARADEC V. (2001). Sociologie de la vieillesse, Paris : Nathan, Université
- CARBONNELLE S. (dir.) (2010). Penser les vieillesse. Regards sociologiques et anthropologiques sur l'avancée en âge, Paris : Seli Arslan
- GUILLAUMOT Ph. (2006). Le sujet âgé, ses proches et ses soignants, Ramonville Saint-Agne : Erès, Relations
- FERNANDEZ L., SAGNE A. (dir.) (2013). Psychologie clinique du vieillissement : 15 études de cas. Image du corps, angoisse de mort, trouble de la perception du temps, perte de mémoire, Paris : In Press, Concept-Psy
- LELEU M., MANDY M.-P. (dir.) (2005). Regards neufs sur l'accompagnement de la personne âgée, Hamme-Mille : asbl Cep-âge
- PITAUD Ph. (dir.) (2013). Vivre vieux, mourir vivant, Toulouse : Erès, Pratiques du champ social
- VEZINA J., CAPPELIEZ Ph., LANDREVILLE Ph. (2013-3ème éd.). Psychologie clinique, Lyon : Chronique sociale

Supports

- Syllabus.
- Présentation powerpoint.
- Portefeuille de lectures scientifiques et témoignages de personnes âgées.
- Consignes précises pour la réalisation du récit de vie et son analyse.

- Documentaires vidéo sur la vieillesse.
- Représentations visuelles de la vieillesse (photo, dessin, peinture).

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation comprend un examen oral (40% des points) et un travail (60% des points) :

- un examen oral qui se réalisera en deux temps : une défense du travail écrit et la réponse à des questions démontrant la connaissance des théories gérontologiques. ;
- la réalisation d'un travail écrit contenant l'analyse d'un récit de vie d'une personne de plus de 65 ans à objectiver selon une dimension théorique de la gérontologie sociale et un regard critique sur l'activité extérieure.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv + Exo	100			Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.lln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 28 Méthodologie du travail social 3			
Code	SOAS3B28AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	78 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Frédérique BRIBOSIA (frederique.bribosia@helha.be) Nicole DE KEYSER (nicole.de.keyser@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Yannick MEULEWAETER (yannick.meulewaeter@helha.be) Claudio PESCAROLLO (claudio.pescarollo@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement propose des outils permettant à l'étudiant de construire une démarche méthodologique adaptée aux contextes et besoins spécifiques des usagers.

Adaptée aux particularités de l'individu, du groupe et du communautaire, cette démarche invite l'étudiant à adopter une posture réflexive en interrogeant les pratiques de l'assistant social du point de vue de leurs significations et de leurs effets.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
 - 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
 - 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
 - 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
 - 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
 - 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
 - 8.4 Développer la créativité.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Analyser une situation sociale complexe en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et sociétal.
- II. Elaborer un processus global d'intervention en veillant à adapter les objectifs et les moyens à l'évolution des situations et de leur contexte en s'appuyant notamment sur des situations rencontrées.
- III. Questionner et poser un regard critique sur les outils, les techniques et les méthodes utilisés.
- IV. Mobiliser, évaluer et ajuster les habiletés relationnelles au regard des situations vécues.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B28ASA	Méthodologie du travail social et supervisions collectives	60 h / 5 C
SOAS3B28ASB	Approche systémique des situations sociales	18 h / 1 C

+ HELHa Mons - Campus

SOAS3B28ASC	Travail social individualisé 3	24 h / 2 C
SOAS3B28ASD	Travail social de groupe 3	24 h / 2 C
SOAS3B28ASE	Initiation à la négociation	24 h / 2 C
SOAS3B28ASF	Activités de soutien volet B	6 h / 0 C

+ HELHa Montignies-sur-Sambre

SOAS3B28ASG	Méthodologie intégrée du travail social	48 h / 4 C
SOAS3B28ASH	Intervention systémique en travail social	30 h / 2 C

+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)

SOAS3B28ASI	Méthodologie intégrée du travail social	48 h / 4 C
SOAS3B28ASJ	Intervention systémique en travail social	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B28ASA	Méthodologie du travail social et supervisions collectives	50
SOAS3B28ASB	Approche systémique des situations sociales	10

+ HELHa Mons - Campus

SOAS3B28ASC	Travail social individualisé 3	20
SOAS3B28ASD	Travail social de groupe 3	20
SOAS3B28ASE	Initiation à la négociation	20
SOAS3B28ASF	Activités de soutien volet B	-

+ HELHa Montignies-sur-Sambre

SOAS3B28ASG	Méthodologie intégrée du travail social	40
SOAS3B28ASH	Intervention systémique en travail social	20

+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)

SOAS3B28ASI	Méthodologie intégrée du travail social	40
SOAS3B28ASJ	Intervention systémique en travail social	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 6/60 du Bloc 3.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note de moins de 10/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR

(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social individualisé 3			
Code	7_SOAS3B28ASC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette activité d'apprentissage est de percevoir le processus d'intervention en travail social individualisé adapté aux contextes et besoins spécifiques des usagers rencontrés. Il offre des connaissances théoriques et des outils permettant de développer la connaissance de soi et de ses modes relationnels, ainsi que de leurs effets sur la relation d'aide. A travers la présentation de plusieurs méthodologies, il invite à intégrer et à harmoniser les outils, les techniques et les méthodes utilisés.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- I. Clarifier son propre mode relationnel et émotionnel, ainsi que celui du bénéficiaire, et leurs impacts dans la relation d'aide.
- II. En partant des points de repères généraux du processus d'intervention, identifier, discerner et adapter les outils, les techniques et les méthodes, dans des contextes particuliers comme la crise, l'urgence, le long terme, le court terme et la contrainte, en lien avec les besoins psychosociaux des usagers de manière théorique et dans l'approche du cas particulier.
- III. Préparer et documenter une réflexion méthodologique au départ d'une situation rencontrée en stage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Rappel et perspective de la démarche générale en travail social individualisé.
2. Approche de soi.
 - Gestion des émotions.
 - Regard sur nos attitudes dans la relation d'aide.
3. Approche des différentes méthodologies et des thèmes transversaux s'y rattachant.
 - Intervention à court terme. Crise et Urgence.
 - Intervention dans la contrainte et le contrat.
 - Intervention à long terme et le projet individualisé.
 - Intervention en réseau et de réseau.

Démarches d'apprentissage

- Approche interactive
- Approche par situation problème
- Etude de cas
- Jeu de rôle

Dispositifs d'aide à la réussite

- Syllabus
- Powerpoint

Ouvrages de référence

- AMIGUET O. & JULIER C., L'intervention systémique dans le travail social, Editions IES, Genève, 1996.
- AUGER L., Communication et épanouissement personnel. La relation d'aide, Editions de l'Homme, 1972.
- BERTAUX D., Les récits de vie, Nathan, 1997.
- BORN M. & LIONTI A-M., Familles pauvres et intervention en réseau, L'Harmattan, 1996.
- BOURLES Cl., Les jeux de simulation et les situations d'apprentissage interactives pour la formation et l'enseignement, Cahiers de l'IPSA, n° 1995.18.
- Bibliographie fournie dans le syllabus.

Supports

- Syllabus
- Présentation pwp
- Matériel didactique (étude de cas)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera évalué sur base d'un examen oral (100 % des points).

L'examen oral portera sur deux questions de théorie et une analyse de situation.

En cas de seconde session, l'étudiant doit représenter un examen oral suivant les mêmes modalités qu'en première session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo	100 %			Exo	100 %

Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 1/3 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social de groupe 3			
Code	7_SOAS3B28ASD	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurore STRAPPAGON (aurore.strappazon@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours présente les méthodes et les outils permettant à l'étudiant de préparer et d'animer des réunions et groupes restreints, en fonction des contextes. Il guide l'étudiant dans le choix des modes d'animation adaptés à la réunion et à son propre style d'animation et de communication. Il propose de poser un regard critique sur les méthodes, techniques et outils utilisés, ainsi que sur les difficultés rencontrées dans cette pratique, en s'appuyant sur des situations expérimentées (jeux de rôles).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de/d' :

- I. Identifier et discriminer les types de réunion et le processus d'animation y attendant, ainsi que les principales difficultés inhérentes à la gestion d'un groupe.
- II. Préparer par écrit une réunion en tenant compte des repères théoriques présentés au cours et argumenter ses choix méthodologiques.
- III. Co-animer une réunion.
- IV. Identifier son style d'animation et de communication.
- V. Critiquer l'animation et les choix méthodologiques.
- VI. Expérimenter une réflexion méthodologique en équipe et en extraire les principaux axes pour les partager et les questionner avec ses pairs.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les types de réunions qu'un travailleur social peut rencontrer (information ascendante et descendante, discussion, décision)

- Préparation et structuration d'une réunion
- Conduction d'une réunion

Les fonctions de régulation, facilitation et production

Les styles de conduction et de communication

Les rôles et les attitudes de l'animateur

Les outils

Gérer les principaux problèmes, faire face aux conflits

- Préparer, animer et évaluer une réunion (jeux de rôles)

Démarches d'apprentissage

- Exposés interactifs
- Jeux de rôles
- Travail en autonomie (en duo, en équipe et en groupe)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Syllabus
- Consignes et grilles d'évaluation pour la préparation du travail en autonomie
- Feedback sur la préparation écrite et l'animation (Objectif 2)
- Accompagnement de l'équipe via un processus de suivi de l'élaboration de leur travail (Objectif 6)
- Bibliographie

Ouvrages de référence

- BONETTI M, CONAN M., & ALLAN B., Développement social urbain. Stratégies et méthodes, Paris, L'Harmattan, Objectif Ville, 1991.
- HACCOURT M. et al., Groupes efficaces, Bruxelles, Ed. Vie Ouvrière, 1989.
- GOURGAND D., Les techniques de travail en groupe, Toulouse, Privat, 1983.
- MACCIO C., Animation de groupes, Lyon, Chronique sociale, 1983.
- MUCCHIELLI R., La dynamique des groupes, Paris, Ed. ESF, 1992.
- MUCCHIELLI R., La conduite de réunion, Paris, Ed. ESF, 1992.
- CHEVALIER-BEAUMEL A., Préparer une réunion pour mieux l'animer et y participer, Paris, Vuibert, 2004.
- KALFON Julie, Animer vos réunions!, Paris, Dunod, 2012.
- Voir bibliographie dans le syllabus.

Supports

- Syllabus
- Fichier Powerpoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de TSG sur 20 points (100% de la note AA) comprend une préparation écrite (75% de la cote de l'activité d'apprentissage, /15 points) ainsi que la co-animation d'une réunion (25%, /5 points).

Les consignes seront remises dès le premier cours.

En cas de seconde session, l'étudiant doit représenter un examen oral portant à 100% sur le syllabus.

Pondérations

	Q1	Q2	Q3

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 1/3 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la négociation			
Code	7_SOAS3B28ASE	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours est destiné, d'une part, à fournir des références théoriques et des outils de travail face aux situations de négociation dans les groupes, en particulier dans le cadre de la gestion de conflits.

Il vise à faire prendre conscience de deux styles de négociation différents : la négociation sur position qui est souvent celle que l'on adopte spontanément et la négociation raisonnée (gagnant-gagnant).

Ce cours vise à envisager dans quelles circonstances recourir à l'une ou l'autre forme de négociation, voire à une combinaison des deux.

D'autre part, ce cours vise à comprendre le système de concertation sociale en Belgique. Seront donc abordées les notions de concertation sociale, conventions collectives de travail, commissions paritaires, organisations d'employeurs et de travailleurs,... Afin de rendre cette seconde partie plus concrète, et si l'organisation le permet, un invité viendra partager son expérience (délégué syndical, permanent professionnel ou autre).

L'étudiant sera amené à pouvoir faire des liens entre ces notions théoriques et ce qu'il aura pu observer sur le terrain.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Identifier et analyser une situation sociale complexe dans un contexte de négociation et en explorant différents niveaux : individuel, relationnel, groupal, organisationnel, ...
- II. Elaborer un processus d'intervention en discernant et en adaptant les techniques et les méthodes de manière pertinente et structurée selon les types de négociation (sur position ou raisonnée) et leur évolution et ce en s'appuyant notamment sur des situations rencontrées.
- III. Mobiliser des habilités relationnelles adéquates face à une personne ou un groupe dans un contexte de négociation : capacité à établir le rapport à une personne, un groupe, s'intéresser à elle (ou au groupe) pour faciliter l'échange et la communication ; capacité à prendre la parole, à écouter et à entrer dans le monde de l'autre ; capacité à argumenter en toute bienveillance pour l'autre (en distinguant la menace, la force, le chantage, le marchandage, ... ; capacité à susciter la créativité pour trouver de nouvelles solutions à certains problèmes.
- IV. Questionner et poser un regard critique sur une situation de négociation (des enjeux aux objectifs) et sur les outils, les techniques et méthodes y afférents.
- V. Décrire dans son contexte évolutif et de façon concrète le système de concertation sociale en Belgique et son impact sur les travailleurs.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Quelques définitions : notions sur le conflit, les enjeux, ...
2. Distinction entre les deux sortes de négociation
3. Le processus de la négociation sur position
4. Le processus de la négociation raisonnée
5. Selon le contexte et la situation, envisager le type de négociation à privilégier
6. Le système de concertation sociale en Belgique : conventions collectives de travail, commissions paritaires, organisations d'employeurs et de travailleurs,...
7. Exercices et mises en situation

Démarches d'apprentissage

- Approche interactive La pédagogie utilisée sera évidemment active et participative. A partir de situations pratiques, l'étudiant aura l'occasion d'expérimenter et de s'approprier certaines méthodes de négociation. Les supports seront variés: mises en situation, jeux de rôle, témoignages de professionnels, ...
- Les expérimentations et l'appropriation se feront, pour les étudiants, à travers des débats, prises de position dans des analyses de situations, jeux de rôle, ...

Dispositifs d'aide à la réussite

- Divers supports et Powerpoint à la disposition des étudiants.
- Un temps est proposé aux étudiants pour voir leur copie d'examen.

Ouvrages de référence

- L. BELLENGER, Etre constructif dans les négociations et discussions, Entreprise moderne d'édition, 1984.
- R. FISCHER W. URY, Comment réussir une négociation ?, Paris, Seuil, 2006.
- J.-A. MALAREWICZ, Guide du voyageur perdu dans le dédale des relations humaines, Paris, ESF Editeur, 1992.
- C. THUDEROZ, Négociations. Essai de sociologie du lien social, Paris, PUF Le Sociologue, 2000.
- L. BELLENGER, Le fondamentaux de la négociation, ESF Editeur, 3e édition 2011.
- R. BOURGUE, C. THUDEROZ, Sociologie de la négociation, Presses Universitaires de Rennes, 2011.
- A. STIMEC, La négociation, 2e édition, Dunod, 2011.
- S. Demoulin, Psychologie de la négociation, Mardaga, 2014.

Supports

- Présentation PP.
- Matériel didactique (étude de cas).

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se déroulera sous forme d'un examen écrit en décembre et un oral en septembre.

Concrètement, les étudiants seront évalués sur leur capacité à distinguer les deux modes d'approche de la négociation, la maîtrise de chacun des deux processus et la capacité à faire des liens avec des situations concrètes.

Ils seront également évalués sur leur capacité à expliquer le système de concertation sociale belge et à faire des liens avec des exemples.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation					Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 1/3 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités de soutien volet B			
Code	7_SOAS3B28ASF	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		-	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Une formation "action sociale française" est proposée aux étudiants. Il s'agit de permettre aux étudiants qui seront confrontés lors de leur stage aux dispositifs français d'être informés des dispositifs sociaux français et de leur fonctionnement. Ce module est ouvert à tous les étudiants du BLOC 3

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Globalement, permettre aux futurs professionnels de se repérer dans le champ social en France. Repérage indispensable pour travailler en France et utile en tant que partenaires, ce qui est souvent le cas pour des services sociaux frontaliers.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Apporter les éléments de connaissance de base utiles à la pratique du service social en France (connaissances législatives, organisationnelles et institutionnelles)
- Aider à une meilleure intégration des us et coutumes, aspects pratiques liés au métier d'assistant social.
- Apporter des clés de compréhension des modalités de fonctionnement et des spécificités méthodologies

Démarches d'apprentissage

Ce module de formation est proposé en 3 séances de cours. Exposé enrichi d'exemples.

Ce module est obligatoire pour tous les étudiants qui effectuent leur stage de BLOC 3 sur le territoire français (métropole et Dom tom)

Facultative et ouverte à tous les étudiants du BLOC3.

Dispositifs d'aide à la réussite

Questions-réponses lors des séances

Ouvrages de référence

- Autès, M. (2013). Les paradoxes du travail social. Paris : Broché.
- Batifoulier, F., Bouffin, G., Bouquet, B., Francis Charleux, et al. (2014). Manuel de direction en action sociale et médico-

sociale. Paris : Dunod. Collection: Guides Santé Sociale.

- Borgetto, M., Lafore, R., Dupeyroux, J-J. (2015). Droit de la sécurité sociale. (18e ed.). Paris : Editions Dalloz.
- Bouquet, B. (2014). Profession : Assistante de Service Social. (6e ed). Paris : Broché.
- Grandguillot, D. (2009). RSA revenu de solidarité active. Paris : Broché.
- Guegen, J-Y, (coordination éditoriale). (2009). La réorganisation de l'action sociale. Paris : Dunod.
- Guide de l'accès au logement à l'usage des travailleurs sociaux. Se loger. Repères 2014 [En ligne] <https://siao75.fr/>
- Huyette, M. & Desloges, P. (2009). Guide de la protection judiciaire de l'enfance. (4e ed). Paris : Dunod. Collection : Guides Santé Sociale.
- Jovelin, E. (2008). Histoire du travail social en Europe. Paris : Editions Vuibert. Perspectives sociales.
- Manciaux (2002). Enfances en danger. Paris : Editions Fleurus.
- Revues ASH « Actualités sociales hebdomadaires » [En ligne] www.ash.fr/
- Verdier, P. & Noé, F. (2008). Guide de l'Aide Sociale à l'Enfance. (6e ed). Paris : Dunod. Collection: Guides Santé Sociale.

Supports

syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

non évalué

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut -0.11

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 29 Activités d'intégration professionnelle 3			
Code	SOAS3B29AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	22 C	Volume horaire	420 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Nicole DE KEYSER (nicole.de.keyser@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Frédérique BRIBOSIA (frederique.bribosia@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Yannick MEULEWAETER (yannick.meulewaeter@helha.be) Claudio PESCAROLLO (claudio.pescarollo@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesaee@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)		

HELHa Montignies-sur-Sambre Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be)	
Coefficient de pondération	220
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à parfaire des capacités déjà acquises dans les unités d'enseignement AIP des bloc 1 et bloc 2.

Au regard des compétences préalablement acquises, il s'agit d'expérimenter et de concevoir le processus d'intervention dans sa globalité. Elle offre à l'étudiant la possibilité d'exploiter une diversité d'outils méthodologiques. Elle l'amène à donner du sens à ses interventions de manière à se positionner professionnellement.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés

- 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
 - 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
 - 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
 - 8.4 Développer la créativité.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Concevoir et construire une intervention en y intégrant des éléments de compréhension de la population, l'institution et le secteur.
- II. Adapter le processus d'intervention et/ou proposer des pistes alternatives au regard de la complexité des situations.
- III. Mener et évaluer un processus d'intervention dans sa globalité.
- IV. Consolider la construction de son identité professionnelle à travers la pratique du métier.
- V. Opérer des choix méthodologiques, les argumenter au regard de sa posture professionnelle et les expérimenter de manière autonome.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : UE23

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS3B29ASA AIP 3 (stage 3 et supervisions)

420 h / 22 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 220 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS3B29ASA AIP 3 (stage 3 et supervisions)

220

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 22/60 du Bloc 3.

La note de l'UE 29 « Activités d'intégration professionnelle 3 » est fixée à l'issue du 2e quadrimestre.

Elle est fixée selon les modalités spécifiques précisées dans le « règlement des stages » du département.

Une note d'échec dans l'UE 29 « Activités d'intégration professionnelle 3 » peut faire l'objet d'une **remédiation** entre la délibération du 2e quadrimestre et la délibération du 3e quadrimestre dans les situations où elle peut prendre comme modalité la réalisation et/ou l'approfondissement de travaux. Par contre, pour des raisons impératives d'organisation, une note d'échec en Activités d'intégration Professionnelle **ne peut donner lieu à remédiation** quand un complément de stage ou un nouveau stage supervisé est nécessaire. Dans ce cas, la note d'échec est reportée comme telle pour la délibération du 3e quadrimestre.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP 3 (stage 3 et supervisions)			
Code	7_SOAS3B29ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	22 C	Volume horaire	420 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)		
Coefficient de pondération		220	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le stage constitue le principal outil d'apprentissage de l'intervention professionnelle. Il est aussi l'expérience qui servira de source principale à l'élaboration du mémoire de fin d'études. Quels que soient l'orientation et le terrain choisis, l'étudiant aura l'occasion de :

- découvrir et d'analyser une organisation de travail, ses buts, ses moyens d'action, ses limites.
- définir son projet d'intervention professionnelle.
- pratiquer l'intervention sociale sous différentes formes en rapport avec les cadres théoriques et méthodologiques appris.
- apprendre à se situer vis-à-vis des obstacles inévitablement rencontrés, à y réfléchir pour envisager des perfectionnements et des orientations dans sa pratique professionnelle.

Cette intervention a pour objet de permettre aux étudiants d'acquérir une triple capacité :

- celle de cerner les difficultés rencontrées par les individus, les membres d'un couple, d'une famille, d'un groupe ou d'une communauté dans l'accomplissement de leurs rôles sociaux et de leurs projets (analyse, évaluation).
- celle de mettre en œuvre les propres ressources des individus et des groupes, de leurs entourages, ainsi que celles de la collectivité (structures, ressources, contraintes...) en vue de la mise en œuvre de projets et d'actions précis (application du plan de traitement, élaboration de projets, animations, évaluation...).
- celle, enfin, de situer ses analyses et interventions en regard de l'évolution du contexte social, politique et économique.

Pour ce faire, il s'agira pour l'étudiant d'apprendre à sélectionner des informations pertinentes en regard de situations circonstanciées et d'apprendre également à utiliser les connaissances et les expériences disponibles, celles de son entourage et les siennes propres.

Les situations rencontrées et notamment les obstacles, les questions permettront aux étudiants d'acquérir des attitudes de recherche et de souplesse.

Cette confrontation est non seulement souhaitable, mais désormais indispensable à la formation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du stage de 3^{ème} année, l'étudiant sera capable de :

Interagir avec son milieu professionnel. Pour cela, il sera à même de :

- Repérer les partenaires potentiels à l'intérieur et à l'extérieur de l'institution
- Questionner et échanger autour des situations, émettre son avis et faire des propositions avec ses collègues et/ou partenaires
- Défendre et argumenter sa position au sein d'une équipe et des partenaires dans un esprit de coopération
- Collaborer avec les autres services
- Faire sa place dans le respect des limites professionnelles et personnelles

Etablir une communication professionnelle. Pour cela, il sera à même de :

- Recueillir et traiter des informations
- Rédiger et synthétiser
- Tant par écrit qu'à l'oral
- Identifier le langage propre au secteur d'intervention
- Utiliser les outils propres au service notamment utilisation du téléphone
- Adapter son langage au public

Connaitre le contexte institutionnel. Pour cela, il sera à même de :

- Identifier et relater le fonctionnement de l'institution
- Identifier les instances de tutelle
- Connaitre et appliquer la législation spécifique au secteur d'intervention
- Repérer l'environnement local au niveau géographique, socio-culturel, économique et politique
- Explorer, questionner et porter un regard critique sur la politique du secteur
- Saisir les opportunités au sein de l'institution et /ou ailleurs pour améliorer ses connaissances

Analyser des situations sociales tant à un niveau individuel, que collectif. Pour cela, il sera à même de :

- Identifier les caractéristiques et les conditions de vie du public
- Repérer et comprendre les problématiques
- Décoder les besoins, les attentes et les demandes
- Se questionner, formuler des hypothèses
- Saisir les opportunités au sein de l'institution et /ou ailleurs pour améliorer ses connaissances

Etablir des relations professionnelles avec les bénéficiaires. Pour cela, il sera à même de :

- Gérer la relation avec les usagers dans le respect des règles déontologiques
- Favoriser l'expression des personnes
- Clarifier les difficultés, ressentis, besoins et attentes des personnes
- Respecter les personnes, prendre du recul
- Respecter les règles de déontologie et le secret professionnel

Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et/ou les communautés un processus d'intervention. Pour cela, il sera à même de :

- Relier les éléments d'analyse des situations et du contexte institutionnel
- Mener des actions spécifiques et/ou des projets
- Associer les usagers pour poser des objectifs réalisables et efficaces en tenant compte du cadre institutionnel
- Appliquer et adapter les outils et techniques professionnels
- Donner du sens aux interventions menées
- Évaluer et réorienter éventuellement ses interventions

Questionner sa pratique au regard de l'évolution des situations sociales et des contextes institutionnels. Pour cela, il sera à même

- Poser un regard critique
- Imaginer, inventer, créer des pistes d'action

En fonction des situations vécues et rencontrées, et tout au long de son cursus, l'étudiant sera également capable **de travailler la question des émotions.** Pour ce faire, il sera à même de :

- Identifier, comprendre ses émotions
- Reconnaître leur influence, les exprimer,
- Les maîtriser et/ou les utiliser pour guider les interventions et les relations avec les autres

Il sera également poussé à **développer sa confiance en lui** et donc à valoriser ses savoirs, savoir-faire et savoir-être ; développer ses compétences, et à s'affirmer.

Etant en apprentissage, le stagiaire bénéficiera de conditions de travail particulières. Les difficultés qu'il aura à aborder seront graduées. Il disposera du temps indispensable à la préparation, à la rédaction des rapports d'intervention ainsi qu'aux différentes coordinations que ces interventions entraînent. Il pourra compter sur l'aide régulière de son chef de stage et de son superviseur.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'étudiant est plongé dans une réalité de travail durant une période de quatre mois. Comme il s'agit du stage de fin de formation, tous les secteurs d'activité sont susceptibles d'offrir un cadre d'expérimentation et d'apprentissage du travail social. L'étudiant peut en bloc solliciter d'effectuer un stage à l'étranger. C'est l'étudiant qui recherche son stage en collaboration avec le responsable pédagogique. Il l'accompagne dans cette démarche et évalue la motivation de l'étudiant ainsi que les conditions tant en termes de contenu que d'encadrement du lieu de stage. La négociation est conclue et signée par les trois acteurs.

Il apparaît indispensable que l'étudiant ait la possibilité d'être impliqué professionnellement dans des situations, c'est-à-dire d'avoir l'occasion, non seulement de détecter des problèmes, mais aussi d'appliquer un plan d'action adéquat, à plus ou moins longue échéance, et de prendre une part active et autonome dans celui-ci.

L'encadrement du stage s'articule autour d'un partenariat. Outre l'expérimentation sur le terrain, l'étudiant est accompagné dans son travail d'analyse et de réflexion par un superviseur-école.

L'objectif de la supervision consiste dans la formation et l'ajustement des attitudes et méthodes professionnelles en travail social finalisées par le service à rendre ou l'intervention à mettre en œuvre par l'étudiant stagiaire.

La supervision est une méthode d'enseignement individualisée, bien qu'elle puisse aussi se faire en petits groupes par secteurs de travail.

Démarches d'apprentissage

L'étudiant bénéficie de six supervisions réparties sur le temps de stage.

Le travail effectué par l'étudiant sera supervisé régulièrement par le chef de stage qui assure l'application des objectifs du service aux usagers.

L'étudiant sera également supervisé par un professeur de l'Institut dans le but d'assurer la liaison entre la formation théorique

et l'activité professionnelle. La supervision individuelle est privilégiée.

Les six rencontres de supervision sont fixées par le superviseur et réparties selon le calendrier afin de permettre à l'étudiant un apprentissage gradué en fonction de son évolution. Le jour de supervision est considéré comme une journée « école » permettant à l'étudiant de remplir des démarches de recherche (bibliothèque) ou autre en vue de perfectionner son apprentissage et la préparation du TFE. Il ne preste donc pas en stage. Toutefois, cette journée sera négociée en fonction des besoins du service et de la pertinence de sa présence pour des activités de stage.

Le matériel de supervision repose sur des documents de supervision transmis par l'étudiant et qui sert de point d'appui aux questions et thèmes à approfondir en supervision. L'étudiant relaie ses expériences de terrain, les questionnements et réflexions ainsi que les raisons qui l'amènent à les présenter. Il s'agit d'effectuer des liens, des allers-retours entre la théorie et la pratique. L'étudiant s'appuie sur des lectures et ses cours.

Les documents de supervision répondent à des consignes négociées avec le superviseur dans le but de travailler des points de pratique professionnelle d'ordre méthodologique et/ou institutionnel. Ils ne contiennent aucun nom et restent la propriété de l'étudiant.

Ces documents sont transmis en temps voulu au superviseur afin qu'il puisse préparer cet entretien.

Une supervision (individuelle ou collective) aura pour objectif particulier d'amener l'étudiant à réfléchir sur son sujet de TFE en lien avec son projet de stage.

Des contacts téléphoniques entre le chef de stage et le superviseur permettent de garantir une communication autour et avec l'étudiant. Ceux-ci peuvent s'effectuer en début de stage mais aussi lorsqu'une difficulté se présente.

Deux rencontres d'évaluation ont lieu sur le lieu de stage et rassemble les trois acteurs (chef de stage, superviseur et étudiant). Celles-ci s'effectuent à la mi-stage et en fin de stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Dans le cas où des difficultés sont repérées chez l'étudiant, le partenariat entre le superviseur et le chef de stage sera renforcé (contacts téléphoniques, rencontres) afin d'apporter aide et conseil. L'une ou l'autre rencontre de supervision peuvent être éventuellement avancée ou remplacée par des évaluations supplémentaires, si cela s'avère nécessaire. Des travaux complémentaires peuvent aussi être proposés à l'étudiant pour remédier à d'éventuelles difficultés ou lacunes. Le responsable pédagogique d'année sera également être tenu informé des difficultés. De même, lors des réunions d'équipe, la situation pourra faire l'objet d'échanges entre superviseurs afin d'apporter un éclairage extérieur et d'envisager les pistes les plus appropriées.

Ouvrages de référence

Les syllabus des cours théoriques et de méthodologie de travail social représentent des ressources intéressantes. L'accompagnement individualisé permettra de renvoyer l'étudiant vers des lectures spécifiques en lien avec sa pratique de stage.

Supports

Le dossier pédagogique reprend l'ensemble des informations utiles (grille d'évaluation convention, etc.).

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant bénéficie d'évaluations formatives tout au long du processus tant sur son lieu de stage que lors des supervisions. L'évaluation mi- stage revêt aussi cet objectif formatif. Une rencontre d'évaluation clôturant le stage rassemble chef de stage, superviseur et étudiant et vient acter la réussite ou non de l'étudiant. L'évaluation s'effectue sur base de la grille d'évaluation. Dans ce sens, il sera demandé au chef de stage d'évaluer le stage et de transmettre à l'étudiant et au superviseur son rapport d'évaluation en fin de stage.

Il est impératif que l'étudiant soit fixé en fin de rencontre sur la validation ou non de son stage. Dans le cas où le superviseur estime qu'un éclairage supplémentaire est nécessaire, la situation pourra être évoquée en réunion de superviseurs afin que l'étudiant soit fixé dans un délai raisonnable.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 220

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 100 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Le stage est non remédiable pour la session de septembre.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.ln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 30 Travail de fin d'études			
Code	SOAS3B30AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	108 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Carole BARBÉ (carole.barbe@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Marie-Thérèse COENEN (marie-therese.coenen@helha.be) Bernadette COLLET (bernadette.collet@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Yannick MEULEWAETER (yannick.meulewaeter@helha.be) Claudio PESCAROLLO (claudio.pescarollo@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be) Viviane SKA (viviane.ska@helha.be) Nathalie THIRION (nathalie.thirion@helha.be) Jérémy THOLOMÉ (jeremie.tholome@helha.be) Grégory VAN DE PUT (gregory.van.de.put@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be)		

Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be)	
Coefficient de pondération	160
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement se veut un aboutissement du chemin parcouru par l'étudiant dans sa capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel. Elle le plonge dans un processus dynamique d'observation, de recherche, d'analyse et de réflexion. L'étudiant s'inscrit dans une démarche d'écriture qui permet de penser son action et d'entrer dans un processus de mise à distance.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus

d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Construire un questionnaire argumenté en lien avec le travail social et issu d'une pratique de terrain. 3.1 3.2 4.4

II. Traiter son sujet à partir des références théoriques et empiriques articulées à une pratique de stage, en exploitant des contenus de cours, des lectures et des contacts divers. 4.3

III. Construire une analyse réflexive sur le sujet traité. 1.5 3.2 3.3 3.5

IV. Témoigner tant par écrit qu'oralement, d'un positionnement professionnel fondé et argumenté. 3.1 3.2 3.4 4.4 5.3 8.5

V. Proposer des pistes en réponse au questionnaire soulevé dans les pratiques de travail social. 3.2 3.3 3.4 3.5 4.4 5.2 5.3 5.4 6.1 6.2 6.5 7.4 8.4

VI. Communiquer de manière structurée et rigoureuse et ce, en utilisant un langage professionnel. 1.4 1.5

VII. S'inscrire dans un échange contradictoire avec des professionnels. 4.4 6.1 7.4

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve

SOAS3B30ASA	TFE	84 h / 15 C
-------------	-----	-------------

SOAS3B30ASB	Processus d'élaboration du Travail de Fin d'Etudes	24 h / 1 C
-------------	--	------------

+ HELHa Mons -

Campus

SOAS3B30ASC	Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE	108 h / 16 C
-------------	---	--------------

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre

SOAS3B30ASD	Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE	96 h / 15 C
-------------	---	-------------

SOAS3B30ASE	Atelier Collectif TFE	12 h / 1 C
-------------	-----------------------	------------

+ HELHa Montignies-

sur-Sambre (HD)

SOAS3B30ASE	Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE	96 h / 15 C
-------------	---	-------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B30ASA	TFE	150
-------------	-----	-----

SOAS3B30ASB	Processus d'élaboration du Travail de Fin d'Etudes	10
-------------	--	----

+ HELHa Mons - Campus

SOAS3B30ASC	Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE	160
-------------	---	-----

+ HELHa Montignies-sur-Sambre

SOAS3B30ASD	Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE	150
-------------	---	-----

SOAS3B30ASE	Atelier Collectif TFE	150
-------------	-----------------------	-----

+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)

SOAS3B30ASE	Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE	150
-------------	---	-----

SOAS3B30ASG	Atelier collectif TFE	10
-------------	-----------------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 16/60 du Bloc 3.

La note de l'UE 30 « Travail de fin d'études » est fixée à l'issue du 2e quadrimestre.

Elle est fixée selon les modalités spécifiques précisées dans le « règlement du TFE » du département.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail de fin d'études et processus d'élaboration du TFE			
Code	7_SOAS3B30ASC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	108 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le travail de fin d'études fait partie intégrante du programme de la troisième année. La présentation et la défense de ce travail de fin d'études constituent la dernière épreuve.

Elaboré à partir de l'expérience de stage, le travail de fin d'études est un travail personnel d'observation, d'analyse et de réflexion. Il est traité en référence à l'exercice de la profession d'assistant social. Il s'agit pour l'étudiant(e) de :

- faire le point sur une question de recherche ou bien d'analyser une situation, un problème spécifique, un projet particulier ou d'appliquer une méthode particulière;
- resituer son sujet dans un contexte économique, social, politique, culturel, institutionnel en utilisant les références théoriques issues des cours, de lectures et de contacts divers;
- rechercher des réponses, d'adapter ses méthodes de travail aux questions qui se sont posées et d'en évaluer la

- pertinence et l'efficacité;
- proposer d'autres pistes d'action.

Le sujet entrepris sera par nécessité délimité précisément. Les qualités d'un bon travail de fin d'études sont l'objectivité dans la relation des situations, la profondeur et la rigueur des analyses, la richesse, la densité et la clarté du contenu. Il faut pouvoir y distinguer le principal de l'accessoire. Le style doit être clair, précis et concis. Il sera souvent nécessaire de préciser concepts et notions afin d'éviter ambiguïtés et malentendus. Il est également demandé aux étudiant(e)s de limiter les éléments de description institutionnelle à ce qui est nécessaire à la bonne compréhension du thème développé dans le mémoire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Rédiger, synthétiser, argumenter. Pour cela, l'étudiant sera à même de définir des concepts, d'expliquer des méthodes, d'analyser un contexte d'intervention et des situations sociales.
- II. Adopter le langage professionnel du secteur.
- III. Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention.
- IV. Poser un regard critique.
- V. Construire son identité professionnelle. Pour cela, l'étudiant sera à même d'expliquer, analyser, interroger, critiquer, adapter les méthodes professionnelles, sa pratique et de poser des choix et les argumenter.
- VI. Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergente.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

IL s'agit d'un travail personnel dont le choix du sujet revient à l'étudiant. Celui-ci doit être élaboré à partir de l'expérience de stage et s'appuie sur des sources bibliographiques fiables et pertinentes. Il pourra être négocié avec le superviseur et le chef de stage. Le contenu rédactionnel ne dépassera pas 80 pages dactylographiées en recto/verso dans le respect des normes rédactionnelles proposées par l'Institut.

Démarches d'apprentissage

Un cercle d'études permet d'aborder la conception du TFE avec les étudiants. Il a lieu fin novembre avant le blocus et le stage qui commence début janvier. Il s'agit d'informer les étudiants des attentes, des critères d'évaluation et de la méthode à adopter pour la définition d'un sujet et la rédaction d'un tel travail.

Cinq temps de travail individuels sont encadrés par le superviseur qui a accompagné l'étudiant dans sa pratique professionnelle. Ceux-ci s'appuient sur des documents remis par l'étudiant. Cet accompagnement est prévu jusqu'au dépôt du TFE selon les modalités de travail convenues entre le superviseur et l'étudiant et un cadre général et commun à tous concernant les temps de rencontres qui s'étalent comme suit:

- Une rencontre individuelle ou collective en vue de la détermination du sujet du TFE.
- Deux rencontres individuelles fixées avant la fin du stage.

La première propose de travailler autour de la première partie rédactionnelle à savoir le contexte institutionnel

La deuxième porte sur l'élaboration des perspectives et du plan et des parties « conceptualisation et méthodologie »

- Deux rencontres après la fin du stage

Pour début mars, l'étudiant remet la première partie reprenant les éléments descriptifs du cadre institutionnel (l'analyse de cette dernière se peaufinera par la suite).

Pour mi-mars, l'étudiant remettra à son superviseur et à son chef de stage une ou des propositions concernant le thème de son TFE selon les indications fournies par l'Institut.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'accompagnement individualisé permet à l'étudiant d'aller à son rythme et de lui offrir une aide personnalisée. Il s'effectue à travers des rencontres et des échanges mail et se finalise lors du dépôt du TFE.

Un temps de préparation à la défense orale est également organisé de manière collective.

Ouvrages de référence

- QUIVY R., VAN CAMPENHOUD L. (2006), Manuel de recherche en sciences sociales, Paris ED Dunod
- BOEGLIN M. (2005), Lire et rédiger à la FAC. Du chaos des idées au texte structuré, Ed L'étudiant, Collection dirigée par Rollet Olivier

Supports

Le dossier pédagogique reprend l'ensemble des informations utiles (notes pour l'aide à la rédaction etc.).

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Réalisation d'un travail écrit de 80 pages dépôt début juin, lecture, évaluation et cotation par deux lecteurs issus des milieux professionnels.
- Présentation orale devant un jury composé des deux lecteurs, d'un professionnel qui présidera le jury et de deux professeurs dont le superviseur qui a accompagné l'étudiant.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exo	100	Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 160

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 100 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).